

Maitriser la paie - Niveau 3

2 j (14 heures)

Ref : GPMP

Public

Gestionnaire paie et Responsable Paie

Pré-requis

bonne pratique de la paie ou avoir suivi « Perfectionnement à la paie – Niveau 2 »

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Catalogue de formation OCAPIAT :

- [Inscription en présentiel à Toulouse](#)

Objectifs

Garantir la fiabilité des bulletins de paie
Traiter des cas complexes
Calculer les charges sociales au plus juste

Programme détaillé

RAPPEL SUR LES CHARGES SOCIALES

Les différentes cotisations sociales et organismes collecteurs
La proratisation du plafond de la sécurité sociale et les limites des tranches
Les cotisations de retraite suite à la réunification AGIRC ARRCO
La cotisation Allocations Familiales et le Complément d'Allocations Familiales
La cotisation Maladie et le complément Maladie
La réduction générale de cotisation
La réductions cotisations des HS et HC et défiscalisation

REGULARISER

Tranche : Les différentes tranches et pourquoi elles peuvent être négatives
Le complément d'allocations familiales
Le complément maladie
La CSG/CRDS
La réduction générale de cotisation

RETRAITE SUPPLEMENTAIRE ET PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE

Limites d'exonérations fiscales et sociales
Réintégration des excédents dans le bulletin de paie
Base CSG /CRDS : montant patronal à intégrer ou non

LES PAIES PARTICULIERES

Les contrats d'apprentissage
Les contrats de professionnalisation
Les stagiaires
